

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XV

Québec, 11 avril 1903

No 34

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 529. — Les Quarante-Heures de la semaine, 529. — Congrès eucharistique, 535. — Chronique des diocèses, 532. — La vertu américaine. La comédie de la prohibition, 534. — Collège de Sainte-Anne, 535. — La commission des études bibliques, 536. — Le catholicisme et la France, d'après M. Brunetière, 537. — La grande Epée de saint Paul, 539. — Les Journaux et le Théâtre, 540. — Bibliographie, 542.

Calendrier

12	DIM.	b	} PAQUES. <i>Kyr. royal. Hæc dies, debout. Vêp. de Pâques. Regina.</i> De l'octave, <i>dbl. 1 cl.</i> (Fête légale). De l'octave, <i>dbl. 1 cl.</i> De l'octave, <i>semid. privilég.</i>
13	Lundi	b	
14	Mardi	b	
15	Mercredi	b	
16	Judi	b	
17	Vend.	b	
18	Samd.	b	

Les Quarante-Heures de la semaine

13 avril, Notre-Dame de la Garde. — 15, Ancienne-Lorette.
— 17, Limoilou.

PRINCIPAUX VŒUX

émis au XIV^e Congrès Eucharistique tenu à Namur
du 3 au 7 septembre 1902 (1)



I. Enseignement Eucharistique. — Le Congrès a émis le vœu :

Que tous, prédicateurs et membres du clergé en général, chrétiens zélés, membres des sociétés de Saint-Vincent de Paul, hommes d'œuvres, profitent de toute occasion pour rappeler et inculquer le dogme de la présence réelle de N.-S. J.-C. dans la Sainte Eucharistie ;

Que les mères de famille forment de très bonne heure leurs enfants à la dévotion au Saint Sacrement et les amènent à la visite quotidienne ;

Que ceux qui sont chargés de l'enseignement du catéchisme profitent de toutes les occasions pour exciter dans le cœur des enfants l'amour de l'Eucharistie ; qu'ils leur expliquent souvent les cérémonies de la messe et les manières d'y assister ; qu'ils s'attachent surtout à les bien préparer à la première communion ;

Que partout où c'est nécessaire, il se forme une œuvre de catéchistes volontaires, pour aider le clergé paroissial à instruire les enfants abandonnés.

II. Devoirs essentiels envers la Sainte Eucharistie. — Le Congrès a émis le vœu :

Que toutes les œuvres catholiques s'inspirent de cette pensée : faire connaître l'obligation de la messe du dimanche, par la diffusion de tracts et par tous autres moyens, en vue de ramener au Saint Sacrifice ceux qui n'y vont plus, et d'obtenir des autres une assistance régulière ;

Que les patrons et industriels se mettent à la tête de ce mouvement, et recherchent les moyens de favoriser l'accomplissement du devoir dominical par leurs ouvriers ;

Que les mutualités catholiques, les hommes d'œuvres, soient

(1) C'est à la demande du Comité d'organisation du congrès de Namur que nous reproduisons ce document. R.É.P.

amenés à faire de l'apostolat en faveur de la fréquentation de la messe et de l'accomplissement du devoir pascal ;

Que l'on établisse, dans les villes, et dans les centres peuplés surtout, une retraite pascale, avec des sermons spéciaux pour les hommes ;

Que la presse catholique, dans toutes ses manifestations (journaux, tracts, bulletins paroissiaux, feuilles quadragesimales signées par le Curé), devienne un moyen de propagande en faveur de la confession et de la communion pascales, par des articles fréquents, clairs et bien choisis.

III. Piété et culte eucharistiques. — Le Congrès a émis le vœu :

Que les prêtres, surtout les curés et les directeurs des établissements, fassent tous leurs efforts pour restaurer les Vêpres, en exposant aux fidèles la convenance de cet office liturgique et son utilité incontestable en tant que prière sociale ;

Que l'on travaille à l'extension de l'Archiconfrérie de la Messe réparatrice ;

Que l'usage de la Communion, au moins hebdomadaire, soit introduite dans toutes les maisons d'éducation, en évitant ce qui ressemblerait à de la réglementation ;

Que l'on travaille à répandre dans toutes les classes de la société la visite quotidienne au Saint Sacrement, et qu'à cette fin on laisse autant que possible l'église ouverte pendant la journée ;

Que l'on organise dans les paroisses, de l'avis de NN. SS. les évêques, l'adoration nocturne à l'occasion de la fête de l'adoration perpétuelle, de façon que le Saint Sacrement soit adoré toute l'année, sans interruption ;

Que l'on établisse, si possible, dans les paroisses et les maisons d'éducation, l'adoration mensuelle et l'heure sainte ;

Que la jeunesse s'attache à promouvoir les heures d'adoration, la communion du premier vendredi du mois et hebdomadaire, la visite au Saint Sacrement, la participation aux processions.

IV. Associations et œuvres. — Le Congrès a émis le vœu :

Que l'on propage les confréries du Très Saint Sacrement, et que l'on institue dans chaque paroisse un conseil d'hommes dévoués au Culte Eucharistique pour soutenir le zèle des membres ;

Que l'on célèbre partout le mois du Sacré-Cœur à l'instar du mois de Marie ;

Que l'on développe de plus en plus la dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus ;

Que la participation des laïques aux Tiers-Ordres soit plus nombreuse ;

Que l'on développe les congrégations de jeunes gens, en veillant à ce que les congréganistes pratiquent la fraternité chrétienne et se mettent en état de répondre aux ennemis de l'Eglise ;

Que l'on répande l'œuvre des patronages ; que la direction sacerdotale y soit secondée par le travail des laïques et notamment des étudiants en vacances ; que l'on amène souvent et en groupe les enfants à la Sainte Table et aux offices religieux ;

Que l'on voie se multiplier les retraites ouvrières, tant pour hommes que pour femmes ; qu'on en facilite notamment l'accès aux ouvriers ; qu'à cette fin, on fonde, dans les doyennés où l'Œuvre des retraites fermées n'existe pas encore, des sous-comités de propagande, pour stimuler le zèle des retraitants et pour en amener de nouveaux ; que l'on établisse des recollections mensuelles dans les paroisses qui ont fourni des retraitants ;

Que, sous la direction de NN. SS. les évêques, on cherche à propager la lecture du Saint Evangile ;

Que les parents et professeurs ne perdent pas de vue, dans la direction des études de leurs enfants, les Jevoirs qui pourraient leur incomber par rapport aux vocations sacerdotales ;

Qu'il sorte du Congrès une organisation stable, exclusivement catholique, en vue d'enrayer les excès de la boisson.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

— Le 2 avril, cérémonie de vêtue et de profession chez les Sœurs de la Charité de Québec, présidée par M. l'abbé A. Gauvreau, curé de Saint-Roch. Le dévoué curé vent bien aussi adresser la parole aux nouvelles élues. Il développe avec une

éloque
sons d
dis : V
le cen
qu'en
le bon

Sont
res : I
Jeanne
Ferland
rier, M

Prom
gnant,
Anne E
neau et

La v
liaires,
était le
gustine
gin, Jos
siers, Jo

Le pr
ces hum
reth. Il
tant leu
pleine d

— Il
phique,
avant le
monies s
lèbre à la
des Ram
l'assistan
chœurs,
et que le

Un cer
de Vanne

éloquence calme, mais sûre d'elle-même, [ces mots que nous lisons dans la messe du jour : « En vérité, en vérité, je vous le dis : Vous qui avez tout quitté pour me suivre, vous aurez le centuple en cette vie et la vie éternelle au ciel. » Il prouve qu'en ces deux paroles : *tout quitter*, — *suivre Jésus*, consiste le bonheur de la vie religieuse, le seul vrai bonheur.

Sont admises à revêtir le saint Habit des Sœurs Auxiliaires : les Sœurs Elizabeth Bouchard, Marie-Anne Jacques, Jeanne Gagnon, Emma Lévêque, Amanda Fréchette, Amanda Ferland, Georgianna Brindamour, Agnès Gagné, Exilda Poirier, Marie Poirier, Angéline Nolet et Angéline Martineau.

Prononcent les vœux perpétuels : les Sœurs Anna Tousignant, Léocadie Blais, Rose Rodrigue, Emma Gamache, Marie-Anne Bernier, Claudia Goulet, Marie-Anne Roy, Anna Martineau et Léona Saintonge.

La veille au soir, à la clôture de la retraite des Sœurs Auxiliaires, M. l'abbé Nunesvais, supérieur du Patronage, qui en était le prédicateur, recevait les premiers vœux des Sœurs Augustine Tousignant, Claire Vien, Marie Goudreau, Mélanie Bégin, Joséphine Brousseau, M.-Louise Bédard, Delphine Desrosiers, Joséphine Roy et Sara Pâquin.

Le prédicateur fit un heureux rapprochement de la vie de ces humbles filles avec la vie cachée de saint Joseph à Nazareth. Il les engagea à rester unies à Jésus et à Marie, en méritant leur affection et leurs tendresses dans une vie humble et pleine de dévouement.

— Il nous faut livrer le journal si tôt à la machine typographique, pour qu'il puisse arriver à peu près à tous ses abonnés avant le dimanche, qu'il nous est impossible de parler des cérémonies si solennelles de la Semaine Sainte, telles qu'on les célèbre à la Basilique. Nous dirons seulement que, le dimanche des Rameaux, le chant de la Passion a vivement impressionné l'assistance ; on a surtout remarqué la belle musique des chœurs, qu'on n'avait pas entendue depuis plusieurs années, et que les élèves du Petit Séminaire ont si bien exécutée.

TROIS-RIVIÈRES

Un certain nombre de Filles de Jésus, religieuses du diocèse de Vannes, en Bretagne, sont arrivées à Trois-Rivières, pour y

fonder une maison provinciale. Dans une très belle Lettre pastorale, Mgr l'évêque des Trois-Rivières en a porté l'heureuse nouvelle aux fidèles de son diocèse, et a souhaité la bienvenue à ces saintes religieuses, qui fuient devant la persécution déchaînée aujourd'hui dans le pays que jadis l'on nommait la « douce » France.

La vertu américaine

La comédie de la prohibition

On nous écrit, des Etats-Unis :

L'anecdote suivante, racontée par les journaux de la République des E.-U., contient autant d'instruction que d'amusement sur la vertu américaine et la comédie de la prohibition légale des liqueurs enivrantes.

Les braves et honnêtes partisans de la tempérance dans la ville de Riverhead, Etat de New-York, sont actuellement scandalisés par l'évidente hypocrisie et trahison de plusieurs concitoyens regardés jusque-là comme les plus fermes appuis de la prohibition. Voilà deux ans, il avait été résolu, dans cette ville, à une grande majorité, par le peuple réuni en *town-meeting*, qu'il ne serait plus vendu aucune espèce de boissons et liqueurs enivrantes. Sur ces entrefaites, un manufacturier de liqueurs, de l'Etat du Kentucky, écrivait une lettre à un marchand de Riverhead, lui offrant de pourvoir, qu'il que ce soit, dans sa ville, des plus fameuses qualités de vin, whisky, brandy, etc., en caisses spéciales pour usage domestique, et lui promettant un pourcentage dans toute vente effectuée, s'il voulait seulement fournir à la Compagnie une liste de trente ou quarante noms de citoyens pouvant, probablement, devenir des pratiques pour ladite compagnie.

Le marchand, à esprit drôlatique et mystificateur, fit une liste de quarante personnages réputés les plus vertueux de la ville, au nombre desquels se trouvaient tous les *deacons* et autres officiers de l'Eglise protestante, particulièrement estimés comme les chefs et les colonnes de la prohibition dans ce district. Il envoya cette liste, comptant bien s'amuser, et s'amuser beaucoup,

à voir
ils rec
Cepen
Aucun
tifiés.
nant t
ventes
listes,
curera
consid
Ce f
garder
vait av
lue, pr
nant il
toutes
inonde
ferme
fort, et
deacon
tant les
nisme.

PHIL
Anne),
PHIL
Georges
RHÉT
2e, M. E
BELL
nin); :

à voir la figure que feraient tous ces hommes estimés, quand ils recevraient force échantillons de toutes espèces de liqueurs. Cependant, à sa grande surprise, il n'entendit parler de rien. Aucune agitation de la part des gens qu'il croyait avoir mystifiés. Par contre, il reçut bientôt du manufacturier entreprenant un chèque de \$ 16.50 pour sa commission sur certaines ventes effectuées dernièrement, avec l'espoir que de nouvelles listes, aussi bonnes que la première, suivraient celle-ci et procureraient à leur auteur une rémunération de plus en plus considérable.

Ce fut pour lui toute une révélation. Il voulut d'abord en garder le secret; mais impossible; car un voisin qui se trouvait avec lui quand cette lettre, avec son chèque, fut reçue et lue, prit un malin plaisir à divulguer toute l'affaire. Maintenant il est question, dans Riverhead, de tenir une enquête sur toutes les bouteilles et bonbonnes sur tous les barillets qui inondent la ville, venant du Kentucky. Pendant qu'on s'indigne ferme dans cette brave petite ville, partout ailleurs on s'amuse fort, et les gorges chaudes vont leur train au sujet de ces bons *deacons* qui savourent discrètement les fines liqueurs, nonobstant leur profession publique de tempérance et de prohibitionnisme.

Z.

Collège de Sainte Anne

TABLEAU D'HONNEUR POUR LE MOIS DE MARS

COURS CLASSIQUE

PHILOSOPHIE SENIOR. — 1er, M. Georges Côté (*Sainte-Anne*); 2e, M. Maxime Fortin (*Saint-Aubert*).

PHILOSOPHIE JUNIOR. — 1er, M. Adélarde Gilbert (*Saint-Georges de Beauce*); 2e, M. Claude Guy (*Fort Kent, Me.*)

RHÉTORIQUE. — 1er, M. Amédée Buteau (*Saint-François*); 2e, M. Eugène Sirois (*Saint-André*).

BELLES-LETTRES. — 1er, M. Georges Bélanger (*Saint-Antoine*); 2e, M. Ovide Laforest (*Saint-André*).

VERSIFICATION. — 1er, M. Aurèle Carrier (*Saint-Honoré de Shenly*); 2e, M. Antonio Langlais (*Saint-Octave de Métis*).

MÉTHODE. — 1er, M. Camille Mercier (*Fraserville*); 2e, M. Auguste Pelletier (*Saint-Jean Port-Joli*).

COURS COMMERCIAL

QUATRIÈME. — 1er, M. Joseph Saindon (*Saint-Hilaire de Madawaska*); 2e, M. Onésime Gagnon (*Saint-Léon*).

TROISIÈME A. — 1er, M. James Dunn (*Waterbury, Conn.*); 2e, M. Joseph Lévesque (*Saint-Germain*.)

TROISIÈME B. — 1er, M. Ernest Langlois (*Saint-Georges de Beauce*); 2e, M. Dominique Lévesque (*Saint-Pacôme*).

DEUXIÈME A. — 1er, M. Alfred Desjardins (*Saint-Mathias*); 2e, M. Ancina, Tardif (*Saint-Octave de Métis*).

DEUXIÈME B. — 1er, M. Arsène Gaudreau (*Somesworth, N. H.*); 2e, M. Octave Desjardins (*Cacouna*).

PREMIÈRE. — 1er, M. Louis Deschênes (*Saint-Hyacinthe*); 2e, M. Ferdinand Bégin (*Québec*).

PRÉPARATOIRE. — 1er, M. Hyacinthe Martin (*Rivière-Ouelle*); 2e, M. Adrien Dion (*Sainte-Anne des Monts*).

EM. DIONNE, ptre,
Préfet des Etudes.

La Commission des études bibliques

Voici, d'après le règlement officiel, quel est l'objet précis de ce nouvel organisme que le Pape vient de créer :

La « Commission des études de l'Écriture sainte » a été instituée par l'autorité et par l'ordre de Notre Saint Père le Pape Léon XIII, pour assurer l'observation et l'accomplissement des règles et des prescriptions contenues dans l'Encyclique *Providentissimus Deus* et dans la Lettre apostolique *Vigilantia*: pour ce motif, il appartiendra à la Commission :

I. — De protéger et de défendre absolument l'intégrité de la foi catholique en matière biblique.

II. — De promouvoir avec zèle et compétence le progrès dans l'exposition ou exégèse des Livres divins; outre la règle de

l'analogie de la foi, il faudra y tenir compte des récentes découvertes des savants,

III. — D'interposer son jugement pour dirimer les controverses d'une particulière gravité qui pourraient surgir entre savants catholiques.

IV. — De répondre aux consultations des catholiques du monde entier.

V. — De faire en sorte que la bibliothèque Vaticane soit convenablement fournie de « codex » et des livres que la matière demande.

VI. — De publier des travaux sur l'Écriture, suivant que les circonstances le demanderont.

VII. — Comme le Saint-Père désire expressément : 1° qu'à Rome soit publié un bulletin périodique sur les études bibliques ; 2° qu'un Institut spécial y soit créé pour approfondir davantage ces études, la Commission aura pour devoir de ne ménager ni ses soins, ni son travail pour réaliser ce double objectif.

Le catholicisme et la France, d'après M Brunetière

De nos jours comme autrefois, c'est l'honneur de nos missionnaires, et, si j'ose le dire, c'est leur originalité, que de n'avoir eux-mêmes en eux jamais distingué le Français du catholique, et sans presque y tâcher, d'avoir ainsi conquis au génie de la France tout ce qu'ils conquéraient de nouveaux chrétiens à la religion. On ne saurait se le dissimuler, et tous les observateurs ont constaté le fait : à la Chine comme au Japon, dans les îles perdues de l'Océanie comme au cœur du continent noir, en Amérique ou en Europe même, vers l'Orient musulman, on ne fait guère un protestant que l'on ne fasse un Anglais, ou plutôt un sujet ou un client de l'Angleterre, mais on ne fait pas un catholique que l'on ne fasse un ami de la France : — et un Français.

C'est une des choses que l'on veut dire, quand on dit, comme j'aime à le redire, que « le catholicisme c'est la France », et « la France, c'est le catholicisme ». On ne veut point dire, ce qui

serait une sottise, et surtout un blasphème, que toute la vertu du catholicisme se soit comme retirée chez nous ; ni qu'il n'y ait ailleurs autant ou plus de catholiques, et parfois de meilleurs qu'en France même ; ni que d'excellents Français ne puissent vivre en marge ou en dehors du catholicisme qui n'en font pas pour cela moins d'honneur à la patrie commune. Mais on veut dire que, depuis tantôt quinze ou seize (cents) ans, l'histoire de la France est liée plus étroitement que celle d'aucun autre pays, à l'histoire du catholicisme. On veut dire ce que me disait naguère un prince de l'Eglise, — qui lui-même n'était ni Français, ni Latin seulement, — qu'à la vérité les bons prêtres abondent, mais qu'au lieu d'administrer paisiblement une paroisse, s'il s'agit d'évangéliser les infidèles, et, pour les évangéliser, de rompre avec les habitudes de la civilisation, ce qui est de nos jours une des formes de l'héroïsme, on ne trouvait plus que des Français et des Belges, lesquels, à tant d'égards, sont encore des Français. Et, en effet, des œuvres comme celle des « Missions Etrangères » ou comme celle de la « Propagation de la Foi », sont des œuvres françaises, exclusivement françaises, françaises non seulement pour être nées et s'être développées en France, mais françaises pour être marquées d'un caractère expressément français : françaises pour être animées d'une ardeur de prosélytisme que l'on pourrait comparer à celle de nos grands écrivains en tout genre ; françaises pour être demeurées, même à l'étranger, des centres de culture et d'action française. En quelque lieu du monde qu'un Anglais s'établisse, il y établit, et si je l'ose dire, il y installe avec lui toute l'Angleterre. L'Allemand « s'adapte » et « se naturalise » ; il prend, pour ainsi parler, la forme, la couleur et les mœurs des lieux où son art l'a fixé. N'a-t-on pas remarqué qu'aux Etats-Unis même, l'Allemand « s'assimilait » plus promptement que l'Irlandais ? Le Français convertit l'indigène au génie de notre race : il le pétrit de ses qualités et de ses défauts ; il s'efforce d'en faire un « homme », un égal, un « frère de ses semblables » ; il se considère comme investi d'un apostolat. Il ne se soucie principalement ni de faire fortune, ni d'exercer la réalité du pouvoir sur une humanité prétendument « inférieure », mais de répandre ses idées, de les faire pénétrer, pour la rajeunir, dans l'âme en quelque sorte usée de l'Annamite,

ou pou
prêché,
est de
l'ambit
que « la
la Fran
que ce
lons su
catholici
tés » in
catholici
qu'elle
unes de

Tous
original
grande
teurs fo
Un jour
prêtre.
ple d'un
— Je
vous éte
— No
galants
— Et
voleurs.
— No
— Ou
Le fai
du prêtre
— Eh
lèvent la

ou pour l'aider à se former, dans l'âme enfantine du nègre. Il prêche, il enseigne, il persuade. Son ambition la plus ardente est de changer des cœurs. Et, précisément, parce que c'est aussi l'ambition du catholicisme, voilà pourquoi, lorsque nous disons que « la France, c'est le catholicisme », et « le catholicisme, c'est la France », nous voulons dire assurément d'autres choses, — que ce n'est pas ici le lieu de développer, — mais nous voulons surtout dire qu'entre le génie de la France et celui du catholicisme, il y a des rapports, des convenances, des « affinités » intimes et providentielles, dont l'histoire des « Missions catholiques françaises au dix-neuvième siècle », en même temps qu'elle en est le témoignage ou la preuve, développe quelques-unes des plus intéressantes conséquences.

(*Annales catholiques.*)

La grande Epée de saint Paul

Tous nos lecteurs ne connaissent peut-être pas une coutume originale des provinces napolitaines. Là, parmi ces peuples de grande foi et de grandes impressions, quelques bons prédicateurs font entendre la parole de Dieu sur les places publiques. Un jour, sur une de ces places très fréquentées, se présente un prêtre. Il monte sur une borne et commence à appeler le peuple d'une voix forte :

— Je suis venu vous parler, dit-il, parce que j'ai appris que vous êtes tous des voleurs.

— Non, Père, non ; ce n'est pas vrai. Nous sommes tous de galants hommes.

— Et pourtant on dit, je le répète, que vous êtes tous des voleurs.

— Non ! non !

— Oui ! oui !

Le fait est que tous ces pauvres diables restaient là aux pieds du prêtre, lequel continuait :

— Eh bien, que ceux qui véritablement ne sont pas voleurs lèvent la main.

En un clin d'œil toutes les mains furent en l'air ; alors le prêtre les voyant tous ainsi, s'écria :

— Glorieux saint Paul, qui avez une formidable épée, abattez d'un coup la main de tous ceux qui l'ont levée et qui sont des voleurs.

Encore en un clin d'œil les mains s'abaissèrent. La peur de la grande épée les avait obligés de s'avouer voleurs.

(*Semaine religieuse de Tournai.*)

Les Journaux et le Théâtre

Il n'y a rien de plus ridicule que les exclamations admiratrices qui remplissent les colonnes de tous les journaux annonçant les nouvelles pièces ou rendant compte d'une soirée quelconque. Les pièces sont des chefs-d'œuvre. Heureuse époque qui produit sans discontinuer, et qui affirme son progrès par des triomphes ininterrompus. Quant aux interprètes, les expressions manquent pour chanter leurs succès. Les actrices sont toutes des étoiles, et Dieu sait de quelle grandeur ; les acteurs font preuve d'un savoir consommé, leur diction est irréprochable, leur action impeccable, chaque mot est détaillé, chaque sentiment exprimé avec un art!!! Il n'y a plus que des points d'exclamation capables de traduire ce qu'on ne peut exprimer et pour cause.

Voilà qui est ridicule de la part des journalistes qui bien souvent ne pensent pas un mot de ce qu'ils disent, ou même n'ont pas écrit une ligne de ce qu'ils signent, car en général l'imprésario fait lui-même la critique qu'on ferait mieux d'appeler de suite réclame. Cette façon d'agir est aussi ridicule pour les acteurs eux-mêmes. . .

Je me souviens de la déception éprouvée par un pauvre voyageur, s'arrêtant un soir dans une ville qui ne compte plus ses théâtres et salles de concert. Il y a de cela plusieurs années. Parmi les pièces qui tenaient l'affiche se trouvait *Faust*. Le journal avait soin de faire allusion à l'œuvre de Gounod. Pensez donc, la tentation était forte. Pouvoir s'offrir du Gounod authentique, un soir qu'on ne sait comment tuer le temps, et

du Gou
péenne,
monsieu
ble ! Je
qu'elle a
et comm
cette de
plus pon
que pari

Mon v

Il soupi
ment le

scène. L

dine un

pas coup

du mond

à vous d

Ce fut

cela aura

et les vio

de Gouno

opéra. Il

un rôle c

dans son

à l'étoile

elle manç

le reste.

Un jou

veur, ren

sur le cou

demain l'

juste à s e

Au lieu d

mation po

Puisqu

ces.

Critiqu

l'art ensu

naïfs, ren

du Gounod interprété par des artistes d'une réputation européenne, disons mondiale, c'est mieux. Il y avait surtout un monsieur habillé tout en rouge, et devant faire le rôle du diable ! Je ne vous dis que ça ! Et puis une étoile si étincelante qu'elle avait voulu absolument briller dans le nouveau monde ; et comme dans ce monde les titres font très bien, le nom de cette demoiselle était précédé d'une particule nobiliaire des plus pompeuses. Il faut bien que la distinction se mette quelque part ; à défaut de mieux, elle se loge dans les noms.

Mon voyageur entra dans une petite salle basse, mal éclairée. Il soupirait déjà la romance de Marguerite. C'était justement le grand monsieur habillé en rouge qui se trouvait en scène. L'orchestre, composé de trois violons, grinçait en sourdine un petit air de valse, dont Gounod n'était certainement pas coupable. Le monsieur en rouge, de l'air le plus naturel du monde, récitait sa mélodie d'une voix bien creuse. C'était à vous donner la chair de poule. Mais enfin il récitait.

Ce fut le tour de l'étoile à nom ronflant. Elle ne récita pas, cela aurait pu faire, elle pleura sa leçon. C'était lamentable . . . et les violons grinçaient toujours. De chant aucun. Il n'y avait de Gounod que le titre et le plus gros de l'intrigue de son opéra. Il faut rendre cependant justice à une actrice qui avait un rôle de soubrette quelconque à vertu facile. Celle-là était dans son rôle, et s'en acquitta avec un certain naturel. Quant à l'étoile obligée de jouer la vertu, ça ne lui allait pas du tout, elle manquait un peu de pratique, pour cela comme pour tout le reste.

Un journaliste qui n'aurait pas compté sur un billet de faveur, rendant un compte impartial de la pièce, l'aurait tuée sur le coup. Il y avait de quoi rire d'un bout à l'autre. Le lendemain l'Étoile disparaissait, le principal acteur trouvait tout juste à s'engager comme figurant dans un théâtre ordinaire. Au lieu de cela, le journal n'avait pas assez de points d'exclamation pour exprimer le délire des spectateurs.

Puisque vous voulez du théâtre, supportez-en les conséquences.

Critiques, excercez votre droit. Défendez la morale d'abord, l'art ensuite ; et à moins de vouloir passer pour de parfaits niais, renvoyez donc à l'école ces acteurs et actrices qui ne

comptent que sur la légèreté des costumes et l'immoralité d'une pièce pour remplacer le talent qui leur manque.

ALEXANDRE LECLERC.

(*Les Fleurs de la Charité.*)

Bibliographie

— SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ET SON ÉCOLE, d'après les documents originaux. Vol. in-12, XIX-208 pp., par Paul Henry, professeur aux Facultés catholiques d'Angers. Prix : 2 fr. Paris, 1903. Téqui, éditeur, 29, rue de Tournon ; P. Garneau, et Pruneau & Kirouac, Québec.

Il est des saints toujours également populaires, et jouissant du privilège d'attirer l'attention générale.

Le Petit Pauvre d'Assise est l'un de ces saints. Ses admirateurs se recrutent dans les milieux les plus divers et les plus opposés. Seules sa bonté et sa charité peuvent expliquer ce fait.

Sa vie a été écrite bien des fois, mais la matière est loin d'être épuisée. L'ouvrage que nous recommandons en est une preuve, et sûrement il ne sera pas le dernier.

L'auteur a voulu peindre un portrait plutôt qu'écrire une biographie. Il n'a pas eu tort. Qu'il s'agisse de l'âme ou du corps, le portrait restera toujours le meilleur procédé à suivre pour bien faire connaître son homme.

Ce qui augmente la valeur du *Saint François d'Assise* de M. Henry, c'est qu'il a sagement mis de côté les matériaux de seconde main, pour ne s'appuyer que sur les documents originaux.

D. GOSSELIN, ptre.

— Les RR. PP. Oblats, qui desservent maintenant le pèlerinage du Cap de la Madeleine, ont continué la publication des *Annales du T. S. Rosaire*, mais en transformant totalement cette revue pieuse, qui est devenue l'une des belles revues du pays. Dans la livraison d'avril, on remarquait plusieurs gravures bien exécutées, relatives aux « mystères douloureux » du Rosaire. (Le prix de l'abonnement est de 50 cts par année.)

— *Les Congrégations religieuses devant la Chambre*, par le comte Albert de Mun, de l'Académie française, député du Finistère. (Librairie Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.)

Voici
mande

« Ni l
comte A
devant l
par le C
œuvre d
parlent
vre, cett
compre

sions :
« I. L
ces rend
français
ce : les a
La suppr
prétend l
bes, Carn
prédicant
La loi de
gieuses. —
clusion.

« Tout
« Non s
plus éloq
ment l'ad
je ne su
Veillot.
l'épaul

« Vous
« pas asse
« coup de
« très gran
« cela et n
« Un bo
« sins profi
« ville : « l
« Cher mo
« pas un h

Voici en quels termes M. Eugène Vuillot annonce et recommande cette brochure (in 8°):

« Ni le large extrait que nous avons cité du nouvel écrit du comte Albert de Mun intitulé : *Les Congrégations religieuses devant la Chambre*, ni même les vingt-deux pages publiées par le *Correspondant*, ne donnent une complète idée de cette œuvre de combat où la raison, la justice, le patriotisme et la foi parlent avec tant de force et d'élévation. C'est un chef-d'œuvre, cette vibrante brochure de quatre-vingt-cinq pages. Elle comprend onze paragraphes ou chapitres dont voici les divisions :

« I. La procédure contre les congrégations. — II. Les services rendus par les congrégations religieuses dans les colonies françaises et à l'étranger. — III. Les services rendus en France : les avis des conseils municipaux et ceux des préfets. — IV. La suppression de l'enseignement chrétien. — V. Comment on prétend le remplacer : la morale indépendante selon MM. Combes, Carnaud et Payot. — VI. La suppression des congrégations prédicantes. — VII. Le décret du 3 messidor an XII. — VIII. La loi de 1790. — IX. Le Concordat et les congrégations religieuses. — X. La liberté des cultes de 1795 à 1799. — XI. Conclusion.

« Tout ce programme est bien rempli.

« Non seulement, jamais le grand orateur catholique n'a été plus éloquent, mais jamais peut-être il n'a frappé aussi rudement l'adversaire... disons le mot vrai : l'ennemi. En le lisant, je me suis rappelé le conseil que lui donna un jour Louis Vuillot. C'était en février 1876, M. de Mun portait encore l'épaulette. Louis Vuillot, qui venait de l'entendre, lui écrivit :

« Vous avez fait un fort beau discours, mais on n'y voyait pas assez le sabre... Dégainez, sabrez, empoignez !... un coup de sabre donné à propos est une très belle aumône, une très grande charité. Beaucoup de pauvres ne demandent que cela et n'ont que cela à recevoir... »

« Un bon gendarme, ami de Joinville, voyant que les Sarrasins profitant du dimanche insultaient les chrétiens, dit à Joinville : « Mon ami, fonçons un peu sur cette chiennaille ! » « Cher monsieur, ne perdez pas de vue cette parole. Ne soyez pas un homme de grand mérite qui dit inutilement de bonnes

« choses. Dégainez, et soyez comme saint Louis, de ces martyrs « qui ne craignent pas de donner la mort. Il y a aussi des « anges exterminateurs. »

« Comme le demandait Louis Veuillot, on voit le sabre dans cette brochure vengeresse et il y est aiguisé de mépris. Il faut la répandre. »

— P. Ubald. LE LIVRE D'OR DU CHEMIN DE LA CROIX.—Gravures de Félix VILLÉ, élève de Léon Coignet. — *Cinquième mille.*— Prix : 0 fr. 30.

On lit dans la *Semaine catholique de Sées* (31 octobre 1902) cette appréciation due à la plume d'un vicairé général :

« Sous ce titre, le P. Ubald d'Alençon, capucin de la maison de Paris, vient de faire paraître un gracieux petit album-brochure, où la gravure et le texte s'efforcent de parler à l'âme et au regard. Bossuet a dit : « Saisissez par le sens, l'esprit et le cœur. » C'est bien ce que fait ce pieux opuscule.

« Pour chaque station de l'exercice du Chemin de la Croix, il offre comme texte un quatrain qui résume la station, puis une citation de l'Écriture s'y rapportant ; viennent ensuite une courte méditation et une prière bien spéciale pour chaque arrêt dans la Voie douloureuse, composées uniquement d'extraits de nos saints Livres.

« Rien de plus propre à exciter la foi et la piété que ce texte ainsi distribué, et de plus accompagné d'une gracieuse vignette en phototypie, où chaque sujet est rendu d'une manière saisissante.

« C'est un guide parfait pour le parcours de la Voie douloureuse. Les pauvres malades en particulier, à la vue seule des intéressantes vignettes qui émaillent les pages de ce petit volume, seront grandement aidés pour remplir la principale condition de l'exercice du Chemin de la Croix, qui est la pieuse méditation des souffrances du Sauveur. »

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (5e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 10 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. MERIC, 29, rue Tournon, Paris.

Sommaire du N° de mars :

L'inconscient et le merveilleux (Mgr E. Méric). — Les cloches et les esprits pendant les orages. — Les fantômes (C. de Watteville). — Magie. — Les charmeurs de serpents du Caire (B. C.). — La voyante de Boulleret. — La vie des Anges (A. Van Mons). — Séances avec Eusapia Palladino, à Gênes. — Du monde invisible (Hipp. de Barrau). — Bibliographie (Geo. Bois).